

Le Noyellois

OCTOBRE 2019

Bulletin d'information de Noyelles-lès-Seclin



La réunion publique du 19 septembre

Une quarantaine de noyelloises et noyellois ont participé à ce qui fait partie maintenant des traditions, à savoir une rencontre informelle d'échanges entre les habitants et leurs élus. Henri Lenfant a fait le tour de l'actualité noyelloise et en premier lieu la sécurité du village.

Le projet de vidéo protection est en cours d'instruction en Préfecture. En raison du nombre important de communes souhaitant se doter d'un système de vidéo protection, l'étude des dossiers par la Direction des Sécurités de la Préfecture prend plus de temps que souhaité. Un accord est espéré pour la fin de l'année. Il sera alors possible de déployer le système de vidéo protection.

Malgré l'arrêté d'interdiction total des poids lourds dans notre village 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, ceux-ci continuent de traverser la commune.

En dépit des demandes répétées, les services de la police nationale n'interviennent pas pour contrôler et verbaliser les contrevenants. Une étude a donc été réalisée afin de compléter le système de vidéo protection par un système de vidéo verbalisation des poids lourds permettant de constater ces infractions. Malheureusement, si techniquement le dispositif permet d'identifier et d'enregistrer les véhicules contrevenant à l'arrêté d'interdiction, la loi n'oblige pas l'entreprise propriétaire du véhicule à communiquer les coordonnées du chauffeur au volant au moment de l'infraction.

Le maire a donc pris la décision d'user de son pouvoir de police et procédera lui-même à la verbalisation des conducteurs qui continuent de traverser le village.

A la différence des autres communes limitrophes, Seclin, Emmerin, Wattignies et Houplin-Ancoisne, notre commune n'a pas subi d'invasion de gens du voyage sur son territoire durant la période estivale ...

La mise en place rapide de blocs de béton dès le lendemain d'une première tentative d'occupation ainsi que la sécurisation du site Olea ont permis de protéger les endroits susceptibles d'être envahis de manière illicite.

Remarque fut faite dans l'assemblée quant à l'aspect peu esthétique de ces blocs. Le maire y a répondu en assumant avoir privilégié l'efficacité de la solution au détriment du côté esthétique. Une étude sera faite cet hiver pour mi-enterrer les blocs de béton et les peindre.

Toujours au niveau sécurité mais cette fois pour la protection de la santé et de l'environnement, une large discussion a eu lieu concernant le débat actuel sur les épandages de produits phytosanitaires sur les parcelles agricoles. (*Lire «Le mot du maire»*).

Ensuite Henri Lenfant est revenu longuement sur l'avancée du projet du nouveau CAM. Initialement programmé lors du mandat précédent, il va enfin démarrer. Les installations municipales actuelles ne sont plus adaptées fonctionnellement et ne répondent plus aux critères d'isolation phonique et thermique.

Les travaux débuteront début novembre. Un comité de suivi animé par le maire et réunissant les riverains immédiats a été mis en place afin d'informer et de gérer les nuisances générées par un tel chantier. La livraison de cette installation est prévue pour fin 2020 pour la salle principale et fin 2021 pour le boulodrome et les ateliers municipaux. Le premier semestre 2022 sera consacré à la démolition des ateliers actuels.

Le déploiement de la fibre continue sur la commune même si cela peut parfois poser des problèmes à certains. Monsieur le Maire invite celles et ceux, rencontrant des difficultés d'installation par Orange, à le contacter afin qu'il puisse agir auprès de l'opérateur. En revanche, à la date de la réunion publique, les services de la mairie ne disposaient d'aucune information sur le déploiement de la fibre dans la rue d'Emmerin. Henri Lenfant a assuré qu'il reprendrait contact avec les résidents de cette rue dès qu'il en saurait plus.

Il se passe toujours quelque chose à la médiathèque !

Corinne Fortrie et son équipe organisent une **BOURSE AUX LIVRES**, les samedis 30 novembre et 7 décembre 2019, de 10h à 13h.



Et pour tous, adhérents et non adhérents, il est proposé de participer au **CONCOURS DE PHOTOS** sur le thème « **MON ANIMAL PRÉFÉRÉ** ». Il suffit de déposer d'ici le 6 novembre une photo à la Médiathèque durant les horaires de permanence (mardi de 16h30 à 17h30, mercredi de 17h30 à 18h45 et samedi de 11h30 à 12h45). Les votes se feront lors des permanences du 10 au 23 novembre et la remise des prix le 23 novembre à 12h30.

Le Mot du Maire

Je me réjouis de la nombreuse participation de noyelloises et noyellois à la dernière réunion publique réunissant plus de quarante personnes.

Outre la traditionnelle présentation des projets en cours, plusieurs participants m'ont interrogé au sujet de l'épandage de produits phytosanitaires sur les parcelles exploitées par les agriculteurs autour de la commune.

En effet, plusieurs maires de petites et grandes communes ont pris des arrêtés municipaux interdisant l'épandage de pesticides à une distance variable des habitations.

L'utilisation des produits phytosanitaires dans l'agriculture et en particulier du glyphosate plus connu sous le nom commercial de « Roundup » fait l'objet de nombreuses publications ou d'enquêtes journalistiques. L'utilisation de produits chimiques n'est jamais anodine ; ils sont susceptibles de créer des troubles de la santé et peuvent avoir des conséquences néfastes sur l'environnement.

En tant que citoyen et maire, garant de la sécurité et de la protection de mes concitoyens, je suis personnellement très sensible à cette question.

Même si les arrêtés pris par les maires ont été systématiquement suspendus par les préfets, ils ont permis d'amener le gouvernement à se pencher sur ce problème et à lancer une consultation sur un projet de décret et d'arrêté fixant une limite à l'épandage des pesticides à proximité des habitations. Ce texte devrait s'appliquer en janvier prochain.

Je ne souhaite pas m'associer au mouvement actuel d'ostracisme du monde agricole. Dans un contexte impacté par le changement climatique généré par nos modes de vie, nous sommes tous individuellement invités à modifier nos pratiques, nos modes de vie.

Il me semble donc plus constructif d'engager un dialogue sur les pratiques actuelles et futures des exploitants intervenant sur le territoire de notre commune. Nécessité d'autant plus évidente qu'elle se situe au cœur des champs captants !

Je m'y engage d'ici la fin de l'année en présence des élus de la commune.

Nous reparlerons de ce sujet important relatif à la santé de chacun et à la préservation de notre environnement.

Henri Lenfant,
Maire, Conseiller Métropolitain.
Tél. : 06 76 12 00 27

Bien à vous
Henri Lenfant

Vous souhaitez rencontrer le Maire ?

Merci de prendre rendez-vous en mairie ou par téléphone au 03 20 90 01 75.

Le parc des tout-petits est terminé

Un espace ludique composé de trois jeux particulièrement adaptés et réservés aux tout petits a remplacé le city-parc. Cet endroit est clôturé et des bancs sont disponibles pour les accompagnateurs.



Le Forum des Associations

Ce samedi 7 septembre, 17 associations noyelloises étaient réunies afin de présenter leurs activités. Les visiteurs, noyellois et non noyellois furent particulièrement nombreux cette année pour rencontrer les représentants associatifs et se renseigner avant de s'inscrire.

Le club d'Aïkido en a profité pour faire des démonstrations de cet art martial. Notons la création d'une nouvelle association, la Sophrologie pour enfants et adultes dont la présidente est Sandrine Leleu. Succès immédiat puisqu'une trentaine de personnes se sont préinscrites à cette discipline.

Monsieur le Maire en a profité pour remercier de nouveau les bénévoles qui s'investissent dans la vie de la commune.

Inauguration d'une Maison des Associations

C'est aussi le 7 septembre à l'occasion du Forum des Associations qu'a été présentée la nouvelle Maison des Associations.

Le logement du CAM, occupé jadis par un agent municipal, a été transformé afin de pouvoir devenir le point de rencontre des associations. Il comprend une grande salle commune, un coin cuisine et trois pièces à l'étage permettant d'accueillir les activités de TerraNoyelles, cartonnage, sophrologie et yoga. Les associations pourront également disposer de ce lieu pour organiser leurs réunions de travail et leurs assemblées générales.





La sortie culturelle à Dinant du 6 octobre

Cette année, Marc Dupré et la commission extra-municipale Culture proposait une sortie culturelle à Dinant. Quarante-six personnes ont pu découvrir ce beau site en particulier la fameuse citadelle lors d'une visite guidée. La journée s'est poursuivie par une croisière commentée sur la Meuse. Au programme également un peu de pluie mais qui a eu la bonne idée de tomber pendant le déjeuner !



Les lauréats de la remise des prix des Maisons Fleuries

Ce samedi 7 septembre en salle Caulier a eu lieu la remise des prix des Maisons Fleuries et des Jardins Potagers en présence de nombreux participants. Les lauréats des Maisons Fleuries sont mesdames et messieurs Grimonprez, Froigné et Plichon. Les lauréats des Jardins Potagers sont mesdames et messieurs Petit, Roland et DeParis. Le verre de l'amitié a clôturé cette sympathique cérémonie.



Une belle réussite pour une première

Le World CleanUp Day est une journée où le monde entier se mobilise pour nettoyer notre planète. C'est un mouvement de citoyens sans frontière, où les forces sont unies pour une action positive et festive en ramassant des déchets et en luttant ainsi contre les détritiques sauvages. Près de cinquante noyelloises et noyellois, dont de nombreux parents accompagnés de leurs enfants, ainsi que des jeunes de la Maison des Jeunes ont participé à cette première.



Les enfants de l'école aussi !

Le 3 octobre les enfants de l'école Alphonse Theeten, accompagnés de leurs instituteurs, ont eux aussi apporté leur contribution en procédant au nettoyage des terrains de jeux. Cette manifestation a été unanimement appréciée et s'est déroulée dans une ambiance des plus sympathiques. Le résultat de la collecte a été impressionnant. Merci à toutes et tous.

Bac à végétaux – Rappel des horaires d'hiver

De début décembre à fin février, uniquement les semaines impaires, le bac à végétaux sera ouvert les samedis de 13h30 à 17h00.



Les Noces d'Or de Michèle et Bernard Grimonprez célébrées le 28 septembre

C'est un certain 27 septembre 1969 que Michèle et Bernard se sont unis. Cinquante ans plus tard, en présence des membres de leurs familles et de leurs nombreux amis, ils ont renouvelé leur consentement devant Monsieur le Maire et les Adjointes. Lors de son discours monsieur le Maire a salué l'engagement du couple dans la vie communale ; dans les années précédentes, Michèle en tant qu'adjointe en charge de nombreux projets comme la rénovation de l'église, la création du petit musée, et Bernard en tant que président de l'office d'animation. Le couple est toujours fortement investi dans la vie paroissiale.

Cela bouge place Alexandre Gratte !

Depuis le 1^{er} octobre, un nouvel infirmier, Jean Lizzul, exerce sa profession dans notre commune. Il prend la relève de madame Dissaux, celle-ci ayant décidé de cesser son activité d'infirmière libérale. Toutefois Jean Lizzul n'est pas totalement inconnu auprès des noyellois puisqu'il remplaçait régulièrement Fabienne Dissaux. Son cabinet se situe dans l'ancienne agence postale, place Alexandre Gratte ; la présence de cette profession de santé est une chance pour notre commune.



Une nouvelle fleuriste à Noyelles



Ce samedi 5 octobre a eu lieu l'ouverture de «Clématite, Fleurs et Terroir». Suite au départ d'Aurélié Maquaire, après quelques semaines de travaux, un espace transformé et Camille Willaert vous y accueillent. De formation horticole et après avoir été salariée à Saint Nicolas -lez-Arras, Camille Willaert reprend ce commerce. Vous y trouverez une variété de fleurs et de plantes d'agrément mais aussi des produits du terroir des Hauts de France (bières artisanales, cidre, huile de colza bio, miels, confitures, épicerie fine...). Un atelier d'art floral figure dans les projets.

Les talents noyellois : Kevin Crinon

Ce n'est qu'en 2016 que Kevin Crinon s'est installé dans la commune avec sa femme et ses 2 enfants, mais c'est depuis 2006 qu'une partie de lui-même est attachée au village de par son engagement au sein du club de football. Membre du bureau du FC Noyelles, capitaine de l'équipe A, cette équipe qui en trois ans a réussi à remporter par deux fois son championnat en UFOLEP. Outre ses fonctions de joueur et de dirigeant, Kevin se préoccupe de la relève en entraînant les jeunes de la section FUTSAL, catégorie 10-13 ans. Pour cela, le diplôme d'entraîneur 1^{er} degré BF1 lui a été nécessaire. Le championnat n'est pas encore envisagé pour ces jeunes mais quelques tournois renforcent la cohésion. Bel exemple d'engagement bénévole au service de la jeunesse et du sport !



Disparition : Mme Marie Camblin



Le 6 août 2019, Madame Camblin s'est éteinte entourée des siens. Née le 31 décembre 1920, elle aurait eu 100 ans l'année prochaine. Cette noyelloise pure souche avait, malgré son grand âge, conservé un intérêt marqué pour la politique et l'actualité ; elle restait en communion avec le monde actuel. Toujours coquette, elle accueillait chaque visiteur avec un regard malicieux et un immense sourire. Avec elle, un siècle d'histoire noyelloise disparaît. Elle restera dans nos mémoires.

AGENDA

OCTOBRE

20 Banquet des aînés

NOVEMBRE

04 Réunion du Conseil Municipal

10 Repas des anciens combattants

11 Cérémonie au monument aux morts

30 (et 1^{er} décembre) Exposition des artistes noyellois